

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 22  
Pouvoirs : 3  
Votants : 25  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 1

Le douze mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

**Date de convocation :**

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

BRUSQ Frédéric (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : CFU et Affectation du résultat 2025 Déchets**

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 12/03/2026

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le :

et de la publication le :  
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 19/03/2026  
Date de réception de l'AR: 19/03/2026  
042-244200614-DE\_2026\_1203\_03-DE  
A G E D I

LORS DU VOTE DU CFU	
Nb de membres en exercice	30
Nb de membres présents	22
Nb de suffrages exprimés	24
Votes Contre	0
Votes Pour	24
Abstentions	0

DECHET MENAGER

CFU 2025

**DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE  
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

LORS DU VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	30
Nb de membres présents	22
Nb de suffrages exprimés	24
Votes Contre	0
Votes Pour	24
Abstentions	0

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);  
Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);  
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;  
Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;  
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;  
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	38 682,06	0,00	5 823,48	0,00	44 505,54
Opérations exercice	793 719,32	866 309,74	79 430,07	39 848,18	873 149,39	906 157,92
<b>TOTAUX</b>	793 719,32	904 991,80	79 430,07	45 671,66	873 149,39	950 663,46
Résultat de clôture		111 272,48	33 758,41			77 514,07
			Restes à réaliser		0,00	0,00
			Besoin / excédent de financement total			77 514,07
			Pour mémoire : Virement à la section d'investissement			11 802,06

Date de transmission de l'acte: 19/03/2026  
Date de réception de l'AR: 19/03/2026  
042-244200614-DE\_2026\_1203\_03-DE  
A G E D I

Georges BERNAT se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire réuni et présidé par Georges BERNAT, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par Georges BERNAT, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

33 758,41	au compte 1068 (recette d'investissement)
77 514,07	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
33 758,41	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : BRAY Christian (Conseiller), CHAVANNE Pascale (Conseillère), CLEMENT Françoise (Conseillère), DAVAL Marius (Conseiller), FLEURY Maxime (Conseiller), GOFFOZ Alain (Conseiller), GUILLOT Lucien (Conseiller), MANGAVEL Philippe (Conseiller), MATHELIN Sandra (Conseillère), MAYERE Dominique (Conseiller), MIGNERY Dominique (Conseillère), MURON Marie-Christine (Conseillère), PERROTON Sébastien (Conseiller), PETITBOUT Paul (Conseiller), PRADIER Bruno (Conseiller), RAYMOND Jean-Claude (Conseiller), SAPEY Emmanuel (Conseiller), CLERMONT Joël (Conseiller), REBOUX Alain (Conseiller), LELEU Pascal (Conseiller), GARDANT Josette (Conseillère).

Pour expédition conforme,

Copyright A.GE.DI

Date de transmission de l'acte: 19/03/2026  
Date de reception de l'AR: 19/03/2026  
042-244200614-DE\_2026\_1203\_03-DE  
A G E D I